

homme comme vous qui vit dans Forest Hill, dans une maison de 20 pièces. J'en resterai là.

Le sénateur Grafstein: Une dernière question. Je sais que le sénateur Barootes est toujours de la plus grande franchise avec les sénateurs de ce côté-ci. Pendant le week-end, j'ai lu dans un journal un article consacré aux observations de M. Blenkarn, président du Comité des finances qui a été chargé de l'étude du projet de loi à l'autre endroit. Il aurait dit que le projet est entaché de graves imperfections, ajoutant que, si les députés de l'opposition aux Communes avaient été moins sectaires et plus coopératifs, un certain nombre d'amendements auraient été possibles. Plus tôt aujourd'hui, le leader du gouvernement au Sénat a laissé entendre—vous l'avez d'ailleurs confirmé dans vos observations, sénateur Barootes—que si nous avions procédé différemment, si nous avions fait une étude préalable ou encore, selon ce que vous avez laissé entendre, si le Comité sénatorial des banques avait fait preuve plus tôt d'une ouverture d'esprit plus grande au sujet des amendements, le gouvernement aurait peut-être accepté ces amendements.

Le sénateur Barootes: Je n'ai rien dit de tel.

Le sénateur Grafstein: Cela me paraît découler logiquement de ce que vous avez dit. Voici ma question. D'après ce que vous avez entendu au cours de nos audiences dans les régions pendant plusieurs mois et d'après vos propres recherches, y a-t-il dans le projet des imperfections que nous pourrions corriger à cette heure tardive? Je ne parle pas d'imperfections mineures. Y a-t-il des imperfections importantes, ou ce projet de loi est-il irrécupérable à ce stade-ci?

Le sénateur Barootes: Vous terminez en disant que le projet est si imparfait qu'il est irrécupérable. Pour paraphraser le Nouveau Testament, je vous répondrai: c'est vous qui le dites et pas moi. Je n'ai pas lu l'article au sujet de M. Blenkarn. C'était sans doute dans le *Toronto Star*. Je crois que c'est le seul journal que vous lisiez, vous autres.

Le sénateur Grafstein: Je crois que c'était dans le *Globe and Mail*.

Le sénateur Barootes: Je ne l'ai pas lu et je ne sais pas ce que le député a dit, mais s'il a dit quelque chose qui vous convenait, vous devriez aller en discuter avec lui. Il n'est pas question de cela ici. Nous parlons de ce que nous avons vu et entendu. Pour ce qui est des mémoires, je crois que, parmi les quelques 300 qui nous ont été présentés, environ 200 étaient défavorables à la TPS. Je crois qu'il faut examiner ces chiffres de près. Il est facile de dire, sans autre détails, que quelque 200 témoins étaient opposés au projet de loi. En fait, il ne s'agissait pas d'opposition à proprement parler. Ces gens présentaient des arguments en faveur de leur groupe sectoriel, de leur industrie, de leurs tablettes de chocolat, de leurs biscuits ou du domaine dans lequel ils travaillaient. Ils signalaient certaines anomalies qui, à leur avis, devaient être corrigées pour assurer une application plus équitable de la taxe à leurs produits ou services, pour rendre leur secteur plus rentable ou pour qu'il leur soit possible d'offrir à meilleur prix aux amateurs de Minneapolis des voyages de pêche dans le nord de la Saskatchewan. Ces gens ne sont pas venus dire: «Débarrassez-nous de ce projet de loi.»

Le sénateur Olson: Bien sûr qu'ils l'ont fait. C'est cela qu'ils demandaient.

[Le sénateur Barootes.]

Le sénateur Barootes: Non, ils ne l'ont pas fait, en dépit des efforts répétés de nos amis, qui essayaient de les intimider pour leur faire dire que le projet de loi devrait être retiré. En fait, beaucoup de témoins sont venus exprimer leur opinion sur les moyens qui, selon eux, pouvaient corriger ou améliorer le projet de loi et ont demandé au Sénat de faire connaître leur point de vue. Comme le premier ministre et le ministre des Finances l'ont récemment dit, s'il y a des anomalies, des injustices ou des difficultés une fois que le projet de loi aura été adopté et mis en vigueur, il sera possible d'y remédier. Certaines pourraient être réglées sans changements législatifs, par simple modification des règlements, des modalités administratives ou de l'interprétation de la loi. Je le répète, le premier ministre et le ministre des Finances ont dit qu'ils sont disposés à examiner ces questions, une fois la TPS appliquée. Je crois personnellement que c'est une façon raisonnable de procéder. C'est ainsi qu'on a agi par le passé dans le cas d'autres nouvelles taxes, qui étaient corrigées si leur application causait des difficultés.

Le sénateur Grafstein: Sénateur Barootes, vous n'avez vraiment pas répondu à ma question précise.

Le sénateur Barootes: J'ai pourtant fait de mon mieux.

Le sénateur Grafstein: Je vais répéter ma question et, si votre réponse demeure la même, alors nous aurons abouti à une impasse. Je comprends ce que le premier ministre a dit. Je comprends également ce que le ministre des Finances a dit. Cependant, ma question s'adressait à vous, en tant que membre du Sénat. Nous sommes appelés, en cette chambre de mûre réflexion, à examiner les projets de loi du gouvernement et à déterminer s'il est nécessaire d'y apporter des modifications de fond. Voici ma question: elle ne porte pas sur ce que fera le premier ministre ou le ministre des Finances dans le futur, je ne veux pas discuter de cela. Je demande simplement si, à partir de l'étude que vous avez faite de ce projet de loi, vous pouvez voir quelque défaut grave qui pourrait être corrigé maintenant. C'est tout.

Le sénateur Barootes: J'ai déjà essayé de répondre à cette question et j'essaierai de nouveau, mais ce sera la dernière fois. Je fais de mon mieux pour vous faire comprendre que je suis d'accord avec l'idée générale du projet de loi, son principe fondamental et le but qu'il vise, et je sais que vous comprenez cela. Le but de ce projet de loi est d'instaurer une taxe à la consommation sur une large assiette fiscale et à un taux plus bas, pour favoriser les exportations et aider nos industries à supporter la concurrence de l'étranger ainsi que pour injecter dans l'économie du pays quelque 9 milliards de dollars sur une certaine période. Je suis entièrement favorable à cet objectif. Les petites corrections que différents petits groupes veulent y apporter, s'il y en a, ne devraient être faites qu'après une période d'essai de cette taxe. Il est possible alors qu'on y fasse des modifications.

L'honorable H.A. Olson: Honorables sénateurs . . .

Des voix: Bravo!

Le sénateur Olson: . . . il est assez tard et c'est pourquoi je serai bref.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Olson: J'ai bien pensé qu'il y aurait une réaction. J'espère que les honorables sénateurs, surtout les nouveaux venus, m'écouteront attentivement.